

# Instructions pour l'élimination des déchets

⇒ Équipements électriques et électroniques

⇒ Piles et accumulateurs usagés

⇒ Retour

## Équipements électriques et électroniques

La [directive 2012/19/UE du parlement européen et du conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques](#) (DEEE) vise à prévenir la production de déchets d'équipements électriques et électroniques et, en outre, à réduire la quantité de déchets à éliminer par la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de valorisation de ces déchets.

**Ne jetez pas des équipements électriques et électroniques dans les déchets ménagers.**

Conformément à la directive européenne, des équipements électriques et électroniques usagés doivent être collectés séparément et réutilisés d'une manière écologiquement rationnelle.



Ce symbole indique que des équipements électriques et électroniques ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères.

## Piles et accumulateurs usagés

La [directive 2006/66/CE du parlement européen et du conseil du 6 septembre 2006 relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs](#) constitue la base juridique pour les lois nationales au sein de l'UE.

L'objectif premier de la directive est de minimiser l'impact des piles et accumulateurs sur l'environnement, en contribuant ainsi à la protection, la préservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Relative à la mise sur le marché, la reprise et l'élimination écologique des piles et accumulateurs, veuillez respecter la loi transposant la directive en droit national de votre pays.

Nos équipements sont fournis avec des piles ou accumulateurs nécessaires à l'exploitation.

**Ne jetez pas des piles ou des accumulateurs dans les déchets ménagers.**

Conformément à la directive européenne, des piles et accumulateurs usagés ou défectueux doivent être collectés séparément et réutilisés d'une manière écologiquement rationnelle.



Ce symbole indique que les piles et accumulateurs ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères.

**Retour** Vous pouvez retourner des équipements électriques et électroniques ainsi que des piles et accumulateurs usagés à :

HYDROTECHNIK GmbH  
Holzheimer Straße 94  
D-65549 Limburg an der Lahn

Comme alternative, vous pouvez éliminer les équipements électriques et électroniques ainsi que des piles et accumulateurs usagés à une entreprise commerciale de traitement de déchets et conformément aux règles nationales.